ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE
Bureau du registraire - logistique académique

4567 : Certificat en économie et estimation des projets de construction

HORAIRE AUTOMNE 2024

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.
Locaux F: 1130, rue William

AVIS IMPORTANT
Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.
En savoir plus sur les modes d'enseignement

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
ATE100	INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE							
	La formation ATE100 est offerte sur la plateforme de cours en ligne Moodle. La durée de la formation est estimée à environ 4 heures. Afin de respecter les différents rythmes d'apprentissage et les diverses plages horaires où les étudiant (es) sont disponibles, une période de 5 semaines sera accordée pour compléter la formation.							
	01			Atelier	D			
		Dates: 16 septembre au 21 octobre 2024						
	02			Atelier	D			
		Dates: 16 septembre au 21 octobre 2024						
	03			Atelier	D			
		Dates: 28 octobre au 2 décembre 2024						
EEC404	MÉTHODES ET ESTIMATION POUR LES PROJETS INDUSTRIELS							
	01	Ven	13:30 - 21:30	C	P	A-1222		
		Sam	09:00 - 17:30	C	P	A-1222		
		06 septembre 2024						
		07 septembre 2024						
		20 septembre 2024						
		21 septembre 2024						
		04 octobre 2024						
		05 octobre 2024						
		Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 19 septembre 2024 / 03 octobre 2024						
GCI101	L'INFORMATIQUE ET LA CONSTRUCTION							
	01	Jeu	18:00 - 21:30	C	P	A-1212		
		Mar	18:00 - 22:00	TP-Labo/2	P	A-1222		
GCI105	MÉTHODES DE CONSTRUCTION							
	01	Lun	18:00 - 21:30	C	H	B-1716		
		Mer	18:00 - 22:00	TP-Labo/2	H	B-1518		
GCI320	LOIS, CODES ET NORMES EN CONSTRUCTION							
	01	Mer	18:00 - 21:30	C	P	B-1510		
GCI411	CONTRATS DE CONSTRUCTION ET OBLIGATIONS							
	01	Mar	18:00 - 21:30	C	H	B-3410		

4567 : Certificat en économie et estimation des projets de construction

HORAIRE AUTOMNE 2024

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.
Locaux F: 1130, rue William

AVIS IMPORTANT
Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.
En savoir plus sur les modes d'enseignement

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
GCI420	PLANIFICATION ET CONTRÔLE DES PROJETS DE CONSTRUCTION							GCI105
	01	Lun	18:00 - 21:30	C	H	A-1432	A. Francis	

NOTES

a) Programmes d'études

B : baccalauréat

GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité

GC : certificat en gestion de la construction

GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements

PI : certificat en production industrielle

CT : certificat en télécommunication

TS : certificat spécialisé en génie des technologie de la santé

b) Activités

C : cours — TP : travaux pratiques — LABO : laboratoires

TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semaines — LABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines

TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).

c) À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT :

Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.

Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.